



L'ORGANISATION DU TRANSPORT COLLECTIF MULTIMODAL EN MAYENNE

Intervention d'Yves CORTÈS

**Conseiller général du canton de PRE EN PAIL
Maire de PRE EN PAIL**

Vice président de la commission des finances

Délégué aux transports collectifs

Membre de la commission sociale et solidarité



PETIT PÉGASE



RÉSEAU PÉGASE



LE TRANSPORT INTERURBAIN OUTIL INDISPENSABLE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A DISPOSITION DU PILOTAGE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

OBJECTIFS:

- ⇒ offrir à chacun le droit au transport affirmé par la loi du 30 décembre 1982 (LOTI)**
- ⇒ maintenir ainsi les populations en milieu rural en réduisant l'isolement physique de certaines catégories de personnes « captives »**
- ⇒ maintenir les commerces et services de proximité en zone rurale**



MOYENS MIS ŒUVRE:

Un nouveau schéma départemental (le réseau Pégase), comprenant:

⇒ l'étendue à l'ensemble du territoire départemental du transport à la demande
« Petit Pégase »:

- *en ligne régulière*
- *en desserte zonale*

⇒ la mise en place d'une centrale de mobilité, MOBILIS, ayant 2 fonctions:

- *réservations du transport à la demande*
- *information, analyse et propositions d'évolution*

⇒ la mise en place de tableaux de bord

⇒ Création d'un groupe permanent d'élus, chargé du suivi du schéma pour une gestion évolutive du réseau et optimisée des coûts



PERSPECTIVES:

- ⇒ **harmoniser l'organisation départementale à l'organisation interdépartementale et régionale pour permettre aux usagers la plus grande mobilité**
- ⇒ **associer étroitement la profession et sa connaissance du terrain pour dégager une force de proposition**